

Liberté du culte et COVID au Luxembourg



Article rédigé par *Hervé GUILBERT*, le 06 janvier 2022

Un lecteur habituel de nos éditoriaux nous communique une décision affligeante de l'épiscopat luxembourgeois...

Extraits : "Je suis un Français résidant au Luxembourg depuis plusieurs années. À la surprise voire la consternation générale, l'archevêché a édicté le 24 décembre pour application dès le lendemain, jour de Noël (quelle délicatesse !) la règle sanitaire suivante :

Pour assister à une messe dépassant la jauge de 20 personnes, quelle que soit la taille de l'église, il faut désormais présenter son passe sanitaire à l'entrée. L'Eglise du Luxembourg oublie sa vocation spirituelle et se met au niveau des bars et cinémas.

Pire les personnes non vaccinées (elles ne sont pas plus en infraction qu'en France chez Manu et Jeannot) se voient de facto exclues du culte et des sacrements. Le cardinal Hollerich, archevêque de Luxembourg, est un jésuite apparemment proche du pape François ".

Il fallait le faire, et on l'a fait !